

## Prise en compte du handicap

- 1- Questionnement en présence de l'élève et d'un parent
  - a. Prise en compte des difficultés puis mise en place d'une façon de faire qui conviendrait à l'élève, et aux parents (organisation sur la formation théorique et pratique)
  - b. Si la formation demande des aptitudes supérieures à celle d'un moniteur sans formation particulière, on tourne les élèves vers des auto-écoles adaptées pour ce type de handicap, ( feu vert Brest)
- 2- Réflexion sur les aménagements à faire lors de l'apprentissage
  - a. Pour la partie théorique : explications plus poussées des réponses et des questionnements de l'élève
  - b. Pour la partie pratique : aménagement de la formation par des explications plus simples (dessin, démonstrations), répétitions des mouvements effectués, des pauses plus rapprochées